

Zeitschrift:	Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history
Herausgeber:	Schweizerisches Nationalmuseum
Band:	23 (1963-1964)
Heft:	1
Artikel:	Le Scramasax décoré de Lausanne, Bel-Air (tombe 48)
Autor:	Moosbrugger-Leu, R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-164924

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Scramasax décoré de Lausanne, Bel-Air (tombe 48)

Par R. MOOSBRUGGER-LEU

(Planches 2 et 3)

Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne possède trois infolio reliés en cuir; le premier contient la photographie d'un homme de petite taille, debout à côté d'une pyramide d'antiquités; il s'agit de Troyon dont le souvenir a, bien à tort, glissé dans l'oubli. Son travail qui est conservé dans ces trois documents présente pourtant un intérêt inestimable pour l'étude du haut moyen âge. En effet, nous y trouvons tout le riche mobilier provenant de la nécropole de la campagne de Bel-Air (Lausanne), que Troyon reproduit avec une grande minutie en aquarelle, en le complétant d'un catalogue manuscrit donnant des renseignements sur les trouvailles faites dans chaque tombe. Aucune nécropole n'aura certainement été fouillée et inventoriée à cette époque avec autant de soin que le fut celle de Bel-Air, surtout si l'on se rappelle que Troyon vécut dans la première moitié du siècle dernier. Les planches surtout sont d'une telle beauté qu'aucune d'elles ne déparerait les parois d'une maison.

Nous aimerions extraire de ce document inépuisable – qui contient également des trouvailles provenant d'autres endroits – celles concernant la tombe 48 de Lausanne Bel-Air qui présente un intérêt tout particulier.

Bibliographie

Cette tombe a été publiée pour la première fois dans une étude faite par Troyon, parue en 1848 dans les « Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich »¹, sous une forme malheureusement quelque peu fragmentaire. Bien que Troyon ne semble pas avoir remarqué le décor ornant le scramasax provenant de cette tombe, il n'en illustra pas moins cette riche sépulture et une partie de son mobilier, en reconstituant une tombe-type murée vue de trois-quarts. Cette étude a été reprise, avec moins de détails, dans le volume publié après la mort de Troyon par la Société d'histoire de la Suisse romande². Quatre-vingt-dix ans plus tard seulement, J. Chevalley publiait une esquisse des traces du décor gravé sur le dos de cette arme³. Grâce notamment à la précieuse collaboration de M. Hennard, préparateur au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, une nouvelle étude approfondie de cette pièce nous a permis d'arriver à une reconstitution complète de ce décor.

Après un premier sentiment de plaisir et de satisfaction bien légitime, il fallut bien vite se rendre à l'évidence que cette découverte soulevait divers problèmes qui dépassaient le cadre de la recherche locale. Aussi le but de cette publication est-il de présenter ce matériel à un cercle étendu de spécialistes, même si, à cette occasion, nous nous permettons de développer brièvement quelques considérations qui nous ont été dictées par l'intérêt de cette découverte également pour l'étude du domaine de l'enluminure.

¹ F. TROYON (1848), *Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne*, MAGZ 1 (1848), cahier 9.

² F. TROYON (1868), *Monuments de l'Antiquité dans l'Europe barbare*, MDSR 14.

³ Annuaire de la Société suisse de préhistoire (JBSCGU) 30 (1938), 161, fig. 41.

Inventaire

MCAH CT 423 ⁴	superbe coutelas (au-dessus du bras gauche)	pl. 5.25
MCAH CT 424	couteau (sous le scamasax)	pl. 5.8
MCAH CT 425-430	fourreau dont il reste les fragments de la garniture en bronze («demi-bracelets» [garnitures] et 5 clous présentant une tête humaine en relief ⁶)	pl. 5.3, 5.15
MCAH CT 431	agrafe en fer avec ardillon de bronze	pl. 3.8
[MCAH CT 432	coutre de charrue	pl. 5.16]
MCAH CT 433	éperon en fer (près du talon gauche)	pl. 5.13
MCAH CT 434	ciseau en fer	pl. 5.14
MCAH CT 436	peigne en os	pl. 2.1
MCAH CT 436	fragment de terre cuite qui semble avoir été l'anse d'une amphore (sous le bras droit)	

La personne ensevelie dans cette tombe a eu une jambe fracturée, mais bien réduite.

MCAH CT 658	crâne de guerrier agriculteur
MCAH CT 659	tibia de la même tombe fracturé du vivant de l'individu

Cette tombe 48 appartenait à la couche supérieure de la nécropole, donc vraisemblablement la plus récente, et elle était située dans sa partie centrale fouillée par Troyon de 1838 à 1840. Elle était établie en pleine terre, ne présentant que quelques pierres sur les côtés, sans que l'on sache exactement si ces pierres avaient été sciemment disposées en aussi petit nombre ou si elles n'étaient que les restes de murets. A noter cependant que Troyon précisait toujours dans ses publications les «tombeaux murés» qu'il avait rencontrés.

Comme nous l'avons vu plus haut, le mobilier de cette sépulture a vraisemblablement servi de modèle à celui reproduit sur la planche 2 de la publication de Troyon⁷, alors qu'il désirait présenter à ses lecteurs la reconstitution d'une tombe-type.

Datation du scamasax

Le scamasax appartient par ses dimensions au groupe des scamasax à lame large du VII^e siècle, voire plutôt à celui des exemplaires tardifs de la deuxième moitié de ce siècle parce que présentant une certaine tendance vers le type du scamasax à lame longue du VIII^e siècle⁸.

La lame est séparée de la soie par un bourrelet aplati en forme de ruban figurant la garde, ce qui d'ailleurs correspond à ce type tardif⁹. A remarquer en revanche le fait que la soie se termine par un pommeau. Les scamasax à soie terminée par un pommeau aplati sont surtout typiques de la dernière décennie du VI^e siècle et de la première du VII^e siècle¹⁰. La conformation tout autre du pommeau de l'arme de la tombe 48 de Lausanne Bel-Air exclut à première vue toute possibilité de comparaison.

⁴ Il s'agit ici de la numérotation du «catalogue Troyon [CT]». Ses dessins à la main se trouvent dans le vol. 2, pl. 9.

⁵ La numérotation se rapporte aux planches avec l'inventaire des trouvailles donné par F. TROYON (1848).

⁶ Texte transcrit fidèlement selon le catalogue manuscrit et complété, entre parenthèses, par d'autres indications fournies ailleurs par TROYON.

⁷ F. TROYON (1848). Planche non numérotée intercalée entre le plan général de la nécropole fouillée en 1838-1840 et les planches illustrant le mobilier. Ce qui permet de penser qu'il s'agit bien du mobilier de la tombe 48 est le fait que les objets représentés sont ceux trouvés dans cette sépulture, sauf l'éperon et les parties métalliques du fourreau qui ne sont pas dessinées.

⁸ H. BÖHNER (1958), *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*, RGK Serie B 1 (1958), 143 Hohenfels (D) 46 avec une garniture damasquinée de la fin du VII^e siècle, pl. 52.1.

⁹ J. WERNER (1953), *Das alamannische Gräberfeld von Bülach*, SGU Monographie 9 (1953), 60. Bülach 65, 106, 108, 109, 142 représentés aux pl. 36.2, 6, 8, 9, 11, tous de la deuxième moitié du VII^e siècle.

¹⁰ K. BÖHNER (1958), 135. J. WERNER (1953), 60. Bülach 188, 232, 259 cf. pl. 35.1, 2, 3.

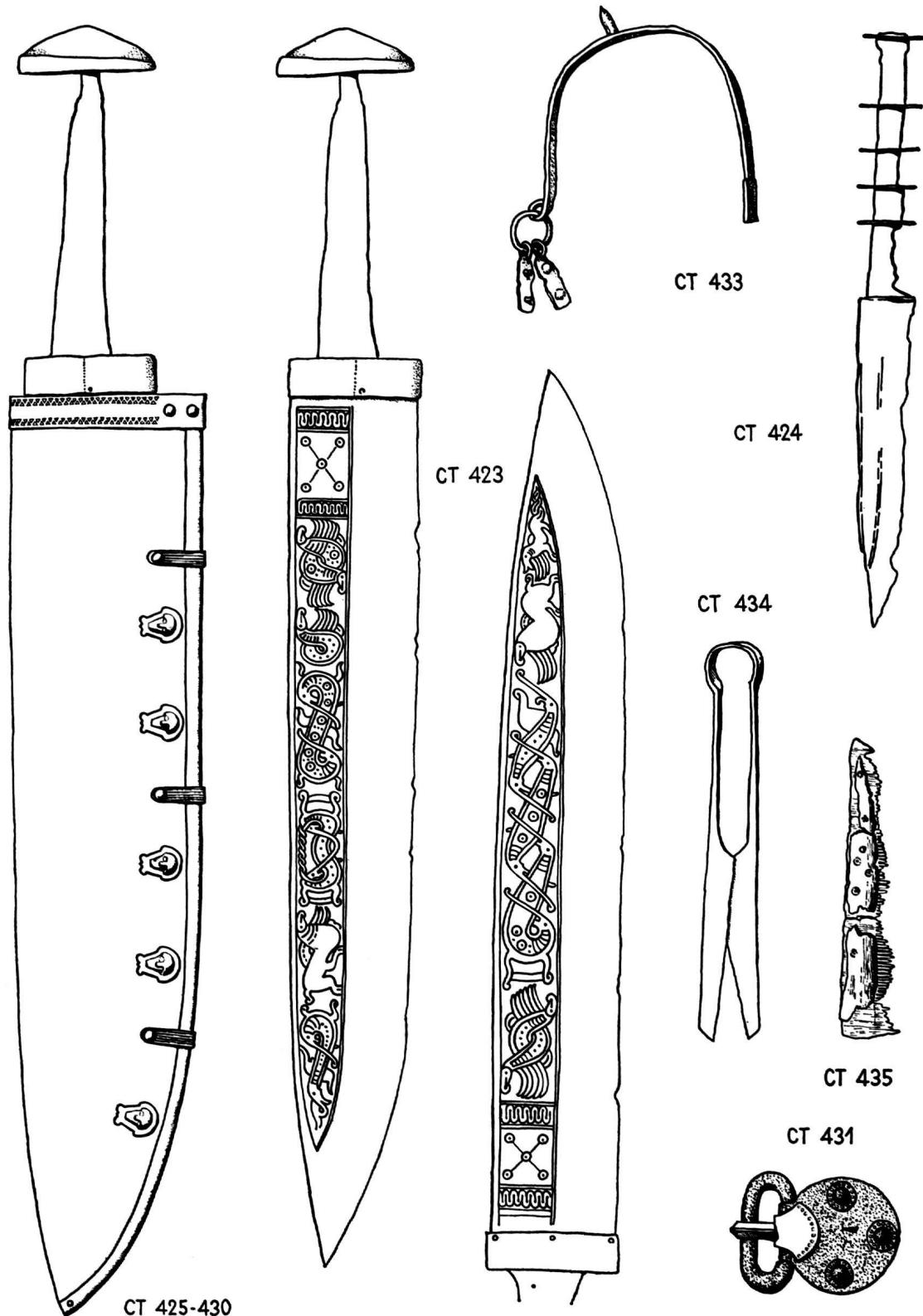


Fig. 1. – Contenu de la tombe 48 de Lausanne Bel-Air. La numérotation est celle du catalogue Troyon. Ech. 1:2,5.

son. Selon son genre de fabrication, ce pommeau se rattache typologiquement à celui du scamasax à lame longue de la tombe 29 de Lausanne Bel-Air également¹¹.

Cette datation tardive au VII^e siècle est confirmée par la boucle de ceinturon en fer avec sa garniture ronde. L'ardillon et les plaques-rivets ont été travaillés en bronze, alors que les rivets eux-mêmes sont en fer. Des rivets avec plaque de base perlée s'observent pour la première fois sur des garnitures damasquinées de la 3^e époque, c'est-à-dire dans le dernier quart du VII^e siècle; ils seront pratiquement de règle au VIII^e siècle. Le peigne à une rangée de dents correspond également à cette période¹². Quant à l'éperon à branches aplatis, il se rencontre pendant tout le VII^e siècle^{12a}.

Il s'agit donc d'un mobilier homogène qui peut être attribué au VII^e siècle, plus spécialement à la dernière moitié de ce siècle. En ce qui concerne le scamasax, son décor a donc été gravé vers le milieu ou dans la deuxième moitié du VII^e siècle.

Description du décor

La zone supérieure vers le dos, délimitée par une sorte de gouttière, forme un bandeau comprenant 6 motifs que nous décrirons en partant de la pointe de l'arme, soit de gauche à droite (planche 2).

1^{er} motif. Dans ce champ dont la forme triangulaire lui est donnée par la pointe de l'arme se serre un animal en forme de S entrelacé, au chef tourné vers l'arrière et dont la gueule mord son propre corps. L'extrémité de la queue se termine inopinément par une deuxième tête. De chaque côté du corps se déroulent des motifs ressemblant à des ailes.

2^e motif. Il s'agit du «monstre» agenouillé, à la croupe relevée, avec des ailes apparaissant derrière une tête de griffon.

3^e motif. Les deux extrémités d'un animal ployé en forme de W sont terminées par une tête d'animal dont la gueule saisit son propre corps dépourvu de membre. La double ligne dessinant la partie supérieure des corps continue au-delà des chefs ainsi affrontés et les réunit en une guirlande.

4^e motif. Pour la deuxième fois, nous rencontrons un animal en forme de S. Le champ étant plus vaste que celui du 1^{er} motif, les deux chefs regardant en arrière sont entièrement représentés et leurs gueules saisissent leur propre corps.

5^e et 6^e motifs. Ils sont composés surtout de représentations aviformes. Le motif 5 représente un oiseau au corps enroulé en forme de α , alors que le motif 6 contient un couple d'oiseaux tournants, placés dos à dos, dont les corps sont entrelacés en forme de O (peut-être α et ω).

Le soin apporté au décor de cette arme apparaît également dans le fait que l'autre côté de la lame a été entièrement décoré de la même façon. La description des 4 motifs a lieu à nouveau de la pointe, cette fois donc de droite à gauche (planche 3).

1^{er} motif. Dans l'angle est accroupi un petit lion marin accompagné d'une aile, ce qui pourrait même laisser deviner un griffon marin¹³. Avec sa queue repliée, il s'insère parfaitement dans le champ triangulaire délimité par la pointe de l'arme¹⁴.

2^e motif. Comme sur l'autre face et à la même place, on retrouve le «monstre» avec son corps massif et pesant.

3^e motif. Il se compose de trois animaux dont les corps bicéphales sont échelonnés obliquement, se mordant réciproquement de leurs gueules ouvertes, formant ainsi un seul motif rappelant un entrelac. Ce groupe n'est cependant pas construit sur un plan parfaitement symétrique, puisque le chef de l'animal de gauche regarde en arrière et puisqu'il mord son propre corps de sa gueule ouverte; le chef de l'animal de droite regarde en revanche vers la pointe de l'arme, laissant ainsi

¹¹ F. TROYON (1848), pl. 5.11.

¹² JBSGU 45 (1956), 72, note 12, 16. Lüsslingen, en compagnie d'un briquet déployé.

^{12a} JBSGU 44 (1954/55), 131 fig. 37.

¹³ Cf. fig. 2 aa ou 4 a.

¹⁴ Un poignard du même atelier que le scamasax provient de la tombe 90 de Lausanne Bel-Air. Les figurations animales gravées dans l'angle sont identiques.

ouverte la composition à cette extrémité. L'espace libre a cependant été mis à profit, le corps étant complété par deux ailes. Cette solution, nous l'avons déjà rencontrée dans le premier motif de l'autre face.

4^e motif. Comme sur l'autre face et à la même place, nous trouvons à nouveau deux oiseaux tournants, dos contre dos, motif qui a été étiré de façon à occuper le reste de la surface à disposition.

Etude du style

Il est surprenant de constater que dans les deux bandeaux deux styles coexistent l'un à côté de l'autre. Ils se différencient avant tout par une caractéristique tout-à-fait extérieure: en effet, dans le premier groupe, la ligne dessinant le contour des corps est double, ce qui n'est pas le cas pour le deuxième groupe. En revanche, les membres des animaux du deuxième groupe sont régulièrement dessinés, alors que ces membres manquent complètement dans les motifs du premier groupe.

Le premier groupe comprend, dans la zone supérieure, les figures 1, 3, 4, 5, 6 et, dans la zone inférieure, les figures 3 et 4. Ce sont des figurations fortement stylisées dont les animaux semblent flotter sans poids dans le champs des gravures. Quant au deuxième groupe, il comprend la figure 2 de la zone supérieure et les figures 1 et 2 de la zone inférieure. Ces figurations sont naturalistes et les corps des animaux – il s'agit des «monstres» – reposent avec leurs pattes sur le bord inférieur délimitant le bandeau.

Le premier groupe qui, dans notre analyse, occupe la place principale, est caractérisé par des têtes simplifiées du style animalier II. Il leur manque la ligne soulignant les sourcils, alors que le menton de la plupart des chefs est parfaitement bien indiqué. Contrairement au modèle habituel, la gueule en forme de bec est ouverte et non croisée. L'absence des pattes correspond bien à ce style dans nos régions. Des pattes d'animaux se voient, par exemple, sur les plaques damasquinées de la fin du VII^e siècle, où en effet des sourcils sont souvent à interpréter comme des pattes. D'autre part, la représentation symétrique convient également bien à ce style, ce principe n'ayant été abandonné que lorsque le manque de place dictait une autre solution. Toutes les figurations relevant de ce premier groupe ont été gravées en tenant compte de ces intentions.

Pour ne pas nuire à la clarté du dessin, les hachures garnissant le fond des figures n'ont pas été reproduites dans nos illustrations. Par l'emploi d'un tel fond, l'artisan a pu prêter un puissant contraste aux figurations animales qui se détachent ainsi beaucoup mieux, donnant même à ces fonds un certain caractère «coloré» rehaussé encore par la présence de cercles oculés simples, parfois doubles, disséminés sur la surface des corps. Toutes ces particularités ne se retrouvent pas dans les figurations animales du deuxième groupe, qui sont naturalistes.

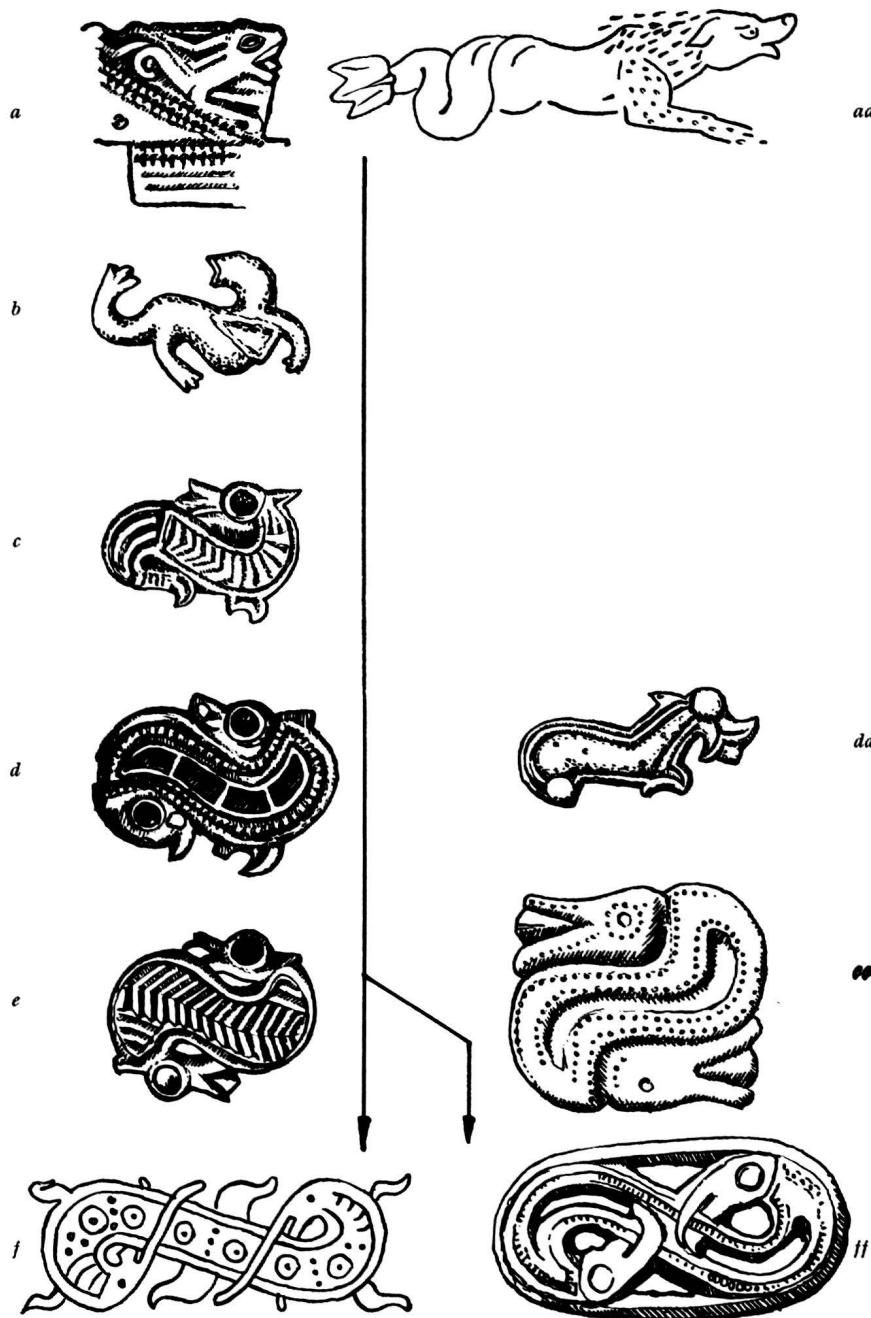
Première question de style: provenance des motifs

En reprenant l'exposé de J. Werner paru dans la «Suisse primitive» de 1949¹⁵, il convient de résumer brièvement le cours des idées de l'auteur et de prolonger cette évolution jusqu'aux figurations animales gravées sur le scramasax de la tombe 48 de Lausanne Bel-Air. La figure 2 montre précisément l'évolution stylistique de ce motif. Le point de départ est représenté par les figurations classiques antiques des «lions marins», tels celles qui figurent sur le seuil de Heddernheim (Allemagne) (fig. 2 aa).

Fig. 2 a. Sur la plaque romaine de Samson (Belgique) datant du bas-empire le lion marin se blottit dans un coin. Les caractéristiques de ces figurations résident dans la gueule ouverte, la langue, l'oreille, la crinière, les pattes antérieures en position de saut et la queue terminée par une nageoire.

Fig. 2 b. Dans le courant du V^e siècle de petites fibules de forme animale se dégagent de ce type

¹⁵ J. WERNER (1949), *Eine nordfranzösische Tierfibel von Basel (Bernerring)*, Suisse Primitive 13 (1949), 60.



Le chef à la gueule ouverte, la langue, l'oreille, les pattes en position de saut et la queue sont encore nettement reconnaissables.

Fig. 2d. Il est plus difficile de porter un jugement sur la fibule ornée d'almandines, provenant de Herten (Allemagne). La tendance à la symétrie se fait toujours plus sentir. Les corps et queues se fondent en un tout. La naissance de la queue est marquée par une pierre, sur la fibule de Bâle (Bernerring) (fig. 2dd), par un ocelle parallèle à celui représentant l'œil de l'animal. Grâce à la présence de l'oreille et de la patte, le modèle se laisse facilement reconnaître. Comme de telles pièces occupent une place intermédiaire entre la fibule en forme d'animal marin et la fibule en S. J. Werner les considère comme une «création mixte»¹⁷.

Fig. 2e. Les premières fibules en S entièrement symétriques se rencontrent vers le milieu du VI^e siècle. Elles sont représentées ici par un exemplaire provenant de Wiesbaden (Allemagne). Leur filiation avec le motif antique du lion marin n'est plus reconnaissable que dans la gueule ouverte et à l'oreille. On doit reconnaître probablement dans le motif hachuré gravé dans la partie du cou une réminiscence de l'ancienne crinière. Ce sont ces particularités qui distancent ce groupe de celui des chefs d'oiseaux à becs recourbés.

Jusqu'ici nous avons suivi les considérations de J. Werner.

Fig. 2f. Contrairement aux fibules en S de la deuxième moitié du VI^e siècle et du début du VII^e siècle où les chefs d'animaux regardent simplement par-dessus le dos, les animaux en S du scramasax mordent leur propre corps.

La même évolution peut également être observée dans le Nord de l'Europe.

Fig. 2ee. Dans la deuxième moitié du VI^e siècle, la fibule en S complètement élaborée sert d'exemple-type¹⁸. Qu'il s'agisse pour la fibule de Höganäs (Suède) d'un objet de notre type, cela ressort uniquement de la gueule ouverte et de la langue sortie.

Fig. 2ff. Au VII^e siècle, ces fibules se transforment en un type de fibule nordique ovale (Plattenfibel), qui se maintient jusqu'au VIII^e siècle. L'exemple choisi provient de Schonen (Suède) sans autre indication sur le lieu exact de sa découverte¹⁹. Là aussi, l'évolution se poursuit au VII^e siècle dans la même direction, les gueules saisissant également les corps. On pourrait donc parler d'un certain parallélisme²⁰.

Outre cela, des tendances totalement différentes se manifestent déjà dans les fibules en S simples de la deuxième moitié du VI^e siècle qui, dans le courant du VII^e siècle, se détachent toujours plus clairement et qui sont caractéristiques du cours complètement différent suivi par l'évolution du style au VIII^e siècle.

En comparant les produits continentaux contemporains de l'artisanat (fig. 2e et f) avec ceux des pays nordiques (fig. 2ee et ff) il faut constater chez ceux-ci déjà bientôt un «creusement» du corps. Le corps même de la fibule en S de Höganäs est plus profond comparativement à la ligne soulignant le contour du corps. Ce déplacement de l'accent du corps sur son contour est souligné par un décor de poinçons. La fibule à disque ovale de Schonen montre le chemin parcouru: le corps est ajouré et seul son contour est conservé. Arrivé à ce point de l'évolution, il devient aussi possible d'entrelacer les corps. Ainsi, la porte au style III est ouverte, style qui, par ses entrelacs très compliqués, comme l'a déjà constaté Salin, est typiquement nordique, puisqu'il ne connaît plus aucun sens de matérialité.

Entre parenthèses, il convient de rappeler que vers 700 les artisans de nos régions faisaient usage de ces possibilités; preuves en soient la stèle au cavalier de Hornhausen (Allemagne)²¹ ou la garni-

¹⁷ J. WERNER, (1949), 68: «Zwittergebilde».

¹⁸ M. STRÖMBERG (1961), *Untersuchungen zur jüngeren Eisenzeit in Schonen*, Acta Archaeologica Lundensia IV, 4 (1961), 1, 116.

¹⁹ M. STRÖMBERG (1961), avec d'autres exemples, pl. 32.3, pl. 59.9, 10, 12, 13, 14.

²⁰ N. ÅBERG, *The Occident and the Orient in the Art of the Seventh Century*, Vitt. Akad. Handl. 1943–1947.

²¹ H. KÜHN (1938), *Die Reiterscheiben der Völkerwanderungszeit*, IPEK (1938), 95 et pl. 38.20.

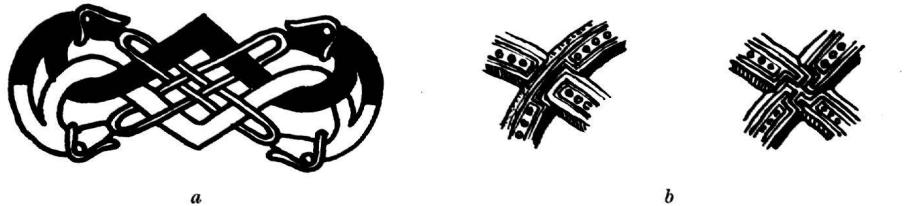


Fig. 3. – a Lignes entrelacées dessinant les contours sur la stèle du cavalier de Hornhausen (Allemagne). – b Inter-pénétration des lignes dessinant les corps sur la garniture de Fétigny 9.

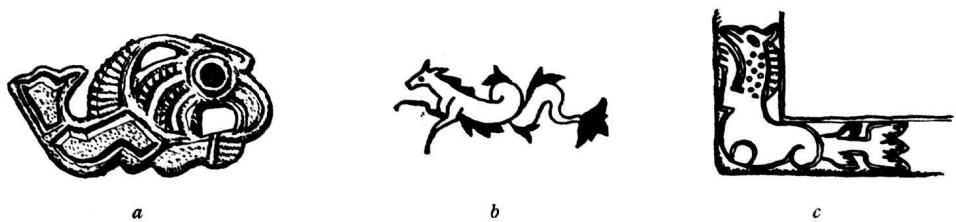


Fig. 4. – a Fibule avec dragon marin provenant du Nord de la France. – b Petit hippocampe sur la mosaïque d'Unterlunkhofen. – c Hippocampe sur une garniture d'Yverdon, vers 600.

ture 9 de Fétigny²² qui sont représentées à la figure 3. Pour la Suisse et les régions avoisinantes, ce moment coïncide avec la fin de la période de l'ornementation de style animalier, en présence de fortes tendances opposées.

La comparaison avec des exemples parallèles nordiques permet de constater que les corps des représentations animales gravés sur le scramasax de Lausanne Bel-Air 48 ont été conçus comme un tout. L'artisan a donné une moindre importance à la ligne suivant le contour, alors qu'il a porté l'accent sur la surface des corps, en employant un décor gravé fait de points et de cercles. Aussi, malgré des analogies apparentes, l'évolution dans les deux territoires devra-t-elle forcément suivre désormais un cours tout différent.

En revenant sur la suite de l'évolution, il faut relever avec quelque étonnement que les représentations sur le scramasax de Lausanne Bel-Air 48 se rapprochent à nouveau par de nombreux points de leurs antiques modèles d'époque tardive. Outre l'oreille, la patte est à nouveau marquée par place. Les excroissances en forme d'ailes rappellent les dragons des fibules, comme celles du VI^e siècle du Nord de la France (fig. 4 a) le laissaient pressentir. Le fait que le souvenir de ces modèles antiques soit encore, vers 600, pareillement vivant, peut être démontré par la représentation d'un hippocampe sur la bordure d'une garniture d'Yverdon (fig. 4 c)²³. La comparaison avec la représentation d'un autre hippocampe figurant sur une mosaïque d'Unterlunkhofen (fig. 4 b) démontre qu'il faut compter avec une survivance de la tradition antique, en ce sens que ces courants ne sont perceptibles, pour l'archéologue, que dans de rares cas, les Romains n'ayant pas connu, pendant longtemps, l'habitude de déposer du mobilier funéraire dans leurs sépultures.

En résumé, on peut dire que les motifs animaliers avec gueule ouverte dérivent des représentations de lions marins du bas-empire, qu'ils aient maintenant le chef tourné en arrière ou qu'ils regardent devant eux²⁴. En outre, ces représentations sont parvenues de nouveau, sur le scramasax de Lausanne Bel-Air 48, à la dernière moitié du VII^e siècle, à un degré de stylisation plus proche de leurs modèles de départ que des modèles intermédiaires. Cette constatation aurait encore pu être plus évidente si seul, par exemple, le motif de la zone supérieure avait été choisi.

²² Revue Charlemagne 2 (1912), pl. 9.10.

²³ M. BESSON (1909), *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, pl. 12.2.

²⁴ J. WERNER (1949), 66, spécialement remarque 4.

L'exemple le plus proche dans le temps des représentations animales du scramasax de Lausanne Bel-Air 48 est le Book of Durrow (Angleterre)²⁵, car il date précisément de la fin de ce même siècle (fig. 5). Parmi ses nombreux motifs animaliers, on peut en choisir quelques-uns qui permettront des comparaisons avec ceux du scramasax²⁶. Là aussi, les corps sont rangés de biais. La liaison entre les corps est assurée par la gueule enserrant le corps suivant. Les têtes sont tout aussi simples, bien que les becs soient croisés. Le contour des corps est lui aussi souligné par les mêmes lignes. La deuxième tête terminant la queue est remplacée par une patte qui semble cependant comme «atro-

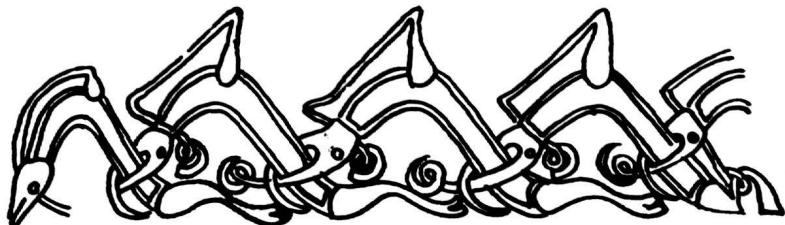


Fig. 5. – Motifs animaliers du Book of Durrow, ordonnés comme ceux de la scène 3 de la zone inférieure du scramasax de Lausanne Bel-Air 48.

phiée». En revanche, un nouveau motif est celui des pattes antérieures décharnées qui rappellent tout spécialement un arc de sourcil, comme il était traité au VII^e siècle. La naissance des pattes est déjà indiquée dans les représentations animales du scramasax, mais, là, seulement pour les animaux isolés et ceux délimitant le groupe 3, à la zone inférieure. En tous cas, la distance entre la fibule en S et les représentations animales du scramasax apparaît certainement plus grande que celle entre ces dernières et les figures animales enluminées du Book of Durrow, tout comme les motifs de ces deux produits artisanaux semblent réellement plus proches les uns des autres que des représentations nordiques contemporaines.

En feuilletant la longue série des *codices* du VIII^e siècle, on rencontre constamment les mêmes motifs de base que ceux gravés sur le scramasax, sous une forme sans doute complétée, développée et enrichie selon leur éloignement dans le temps.

Pour confirmer cette affirmation, nous avons rapproché, sur la fig. 6, les figures animales du scramasax à celles du Codex 51 de Saint-Gall composé vers le milieu du VIII^e siècle²⁷. La patte postérieure atrophiée des représentations plus anciennes du Book of Durrow s'est entre-temps développée en un membre véritable et vigoureux. La deuxième tête est redevenue ce qu'elle était à l'origine, bien qu'il s'agisse maintenant plutôt de l'arrière-train d'un animal terrestre et non marin. De même, presque tous les contours sont indiqués par un double trait, négligé sur notre dessin pour plus de clarté.

La signification de la suite des gravures du scramasax de Lausanne Bel-Air 48 réside, à notre avis, entre autre dans le fait que, précisément à la dernière moitié du VII^e siècle, elle comprend pratiquement tout l'«instrumentarium» qui, encore au VIII^e siècle, formera le répertoire fondamental de l'enluminure.

Le motif supérieur de la figure 6 représente celui de l'animal allongé en forme de S, le chef regardant en arrière²⁸, le motif suivant celui de l'animal ployé en forme de W²⁹. Thématiquement,

²⁵ E. H. ZIMMERMANN, *Vorkarolingische Miniaturen* (Berlin 1916).

²⁶ E. H. ZIMMERMANN (1916), pl. 163 a.

²⁷ P. MEYER et J. DUFT, *Die irischen Miniaturen der Stiftsbibliothek St. Gallen* (1953), 70.

²⁸ E. H. ZIMMERMANN (1916), pl. 185 b (Codex 51 Saint-Gall, pag. 129).

²⁹ P. MEYER et J. DUFT (1953), 118, fig. 61 (Codex 51 Saint-Gall, pag. 79 [pl. 7]).

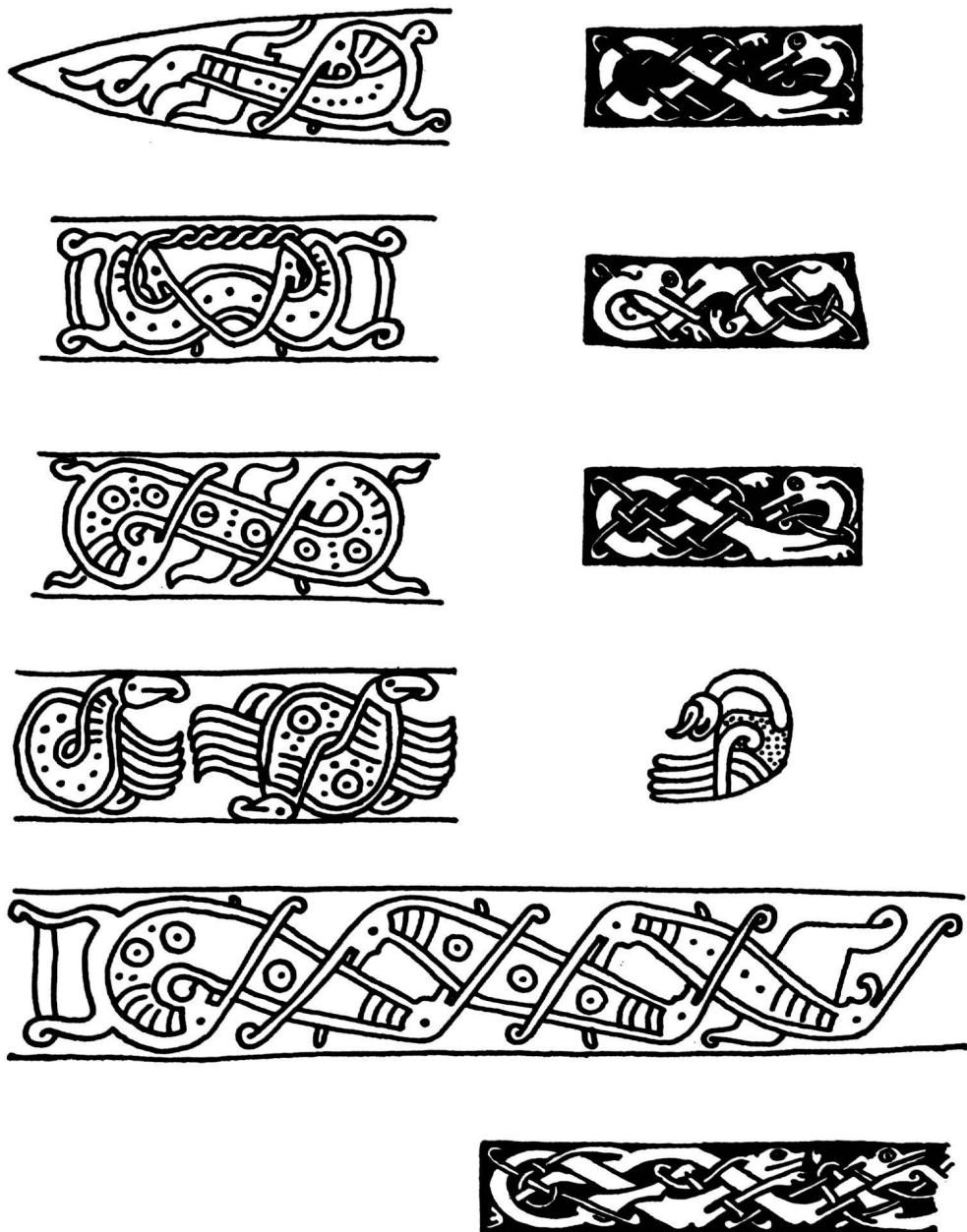


Fig. 6. – Dans la colonne de gauche figurent les motifs du scramasax de Lausanne Bel-Air 48 et dans celle de droite ceux du codex 51 de Saint-Gall du milieu du VIII^e siècle. Seule la reproduction de l'oiseau provient du Book of Kells de Dublin, du début du VIII^e siècle. Ech. 1:1, sauf pour la représentation de l'oiseau de droite.

le troisième motif est identique au premier. Quant à la représentation des oiseaux, elle est opposée à un motif analogue du Book of Kells remontant au début du VIII^e siècle³⁰. Le ferret en bronze de Kitzingen-Schwanenberg (Allemagne) (fig. 7a)³¹ démontre d'ailleurs combien ces représentations ont peu varié dans le courant du VIII^e siècle. Le dernier motif se rapporte au groupe d'animaux entrelacés³². A noter que l'enluminure présente une solution nouvelle, l'animal enserrant le précédent de sa patte de devant et de son cou.

³⁰ E. H. ZIMMERMANN (1916), pl. 166 (Book of Kells, fol. 2a).

³¹ J. WERNER (1961), *Frühkarolingische Schwanenfibel von Boltersen, Kreis Lüneburg*, Lüneburger Blätter 11/12 (1961), pl. 1.2.

³² P. MEYER et J. DUFT (1953), 117, fig. 59a (Codex 51 Saint-Gall, pag. 2 [pl. 1]).

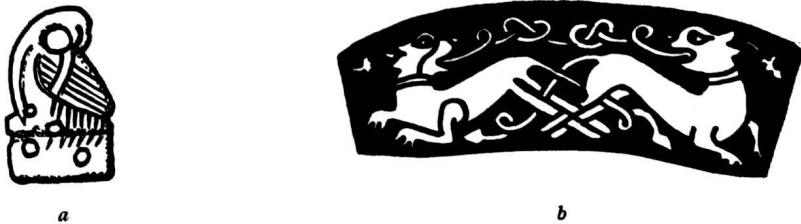


Fig. 7. – *a* Languette en bronze de Kitzingen-Schwanenberg. – *b* Paire d'animaux en W du codex Augustini de Paris.

Une autre disposition se remarque dans le Codex Augustini de Paris³³, où un couple d'animaux en forme de W est affronté, avec le chef tourné en arrière en direction de son pendant (fig. 7 *b*). Cette disposition est tout spécialement proche de notre motif, par la présence d'une guirlande entrelacée. Dans le même ordre d'idée, la stèle du cavalier de Hornhausen permet une même constatation; la partie en question est dessinée en noir (fig. 3 *a*).

En conclusion, il faut retenir que plusieurs aspects caractéristiques des représentations du scramasax se retrouvent dans l'enluminure. Ce rapport n'est pas seulement perceptible aux détails extérieurs, comme, par exemple, les corps ornés de points et de cercles³⁴, mais aussi dans la forme générale de ces représentations animales.

Troisième question de style: localisation de l'atelier

L'analyse stylistique a déjà démontré la présence de deux styles différents dans le décor gravé du scramasax. Pour un manuscrit, on pourrait sans autre parler de deux enlumineurs mais, pour cette arme, on doit d'emblée écarter cette possibilité; il faut plutôt penser à des modèles différents employés par l'artisan au cours de son travail.

Où doit-on rechercher l'atelier de fabrication de cette arme? De prime abord, il existe trois possibilités:

- 1.- la région de la trouvaille, soit le domaine d'occupation romano-burgonde, sur la rive du lac Léman;
- 2.- la région où apparaissent les représentations stylisées du premier groupe qui serait à rechercher dans la zone d'influence anglo-saxonne, irlandaise ou franque;
- 3.- la région où apparaissent les représentations naturalistes du deuxième groupe qui appartiennent à la zone culturelle aquitano-wisigothique.

A notre avis, cet atelier doit être localisé dans cette dernière région. Mais, avant d'en exposer les raisons, il convient encore de déterminer l'aire où l'on retrouve les grandes garnitures aquitaines à plusieurs rivets. D'emblée, il faut délimiter la grande étendue couverte par les influences de cette culture. En Suisse, de telles plaques ont été retrouvées dans les nécropoles suivantes: Bassecourt³⁵, Daillens³⁶, Dorigny³⁷, Erlach-Totenweg³⁸, Fétigny³⁹, Lausanne Bel-Air⁴⁰, Sévery⁴¹, Sion⁴², Wah-

³³ E. H. ZIMMERMANN (1916), pl. 148 (Augustin Fol. C^b).

³⁴ Codex 51 de Saint-Gall aux pag. 128 et 129 (E. H. ZIMMERMANN [1916], pl. 189b, 185b).

³⁵ Musée de Delémont 203.

³⁶ MCAH CT 1294.

³⁷ MCAH CT 4735.

³⁸ BHMB 31345.

³⁹ MAHF 5700.

⁴⁰ MCAH CT 512.

⁴¹ MCAH 631.

⁴² SLMZ 5779.

lern-Elisried⁴³. Ainsi, cette zone d'influence est comprise dans celle des garnitures «burgondes» du type BA ou, sur le plan géographique, dans la région sise à l'ouest de l'Aar. Si l'on le rattache à cette culture, le scramasax de Lausanne Bel-Air 48 ne serait donc pas une trouvaille isolée⁴⁴.

Trois indices nous ont permis de localiser l'atelier dans la zone en question.

Tout d'abord le «monstre» qui apparaît dans les deux zones gravées du scramasax et dont des répliques exactes se rencontrent à plusieurs reprises sur des garnitures aquitaines dont l'aire de dispersion s'étend jusqu'en Suisse, comme nous l'avons vu plus haut⁴⁵. Parmi les plaques provenant de notre pays, seule celle de Sion⁴⁶ présente une copie déformée de ce «monstre» (fig. 8 a).

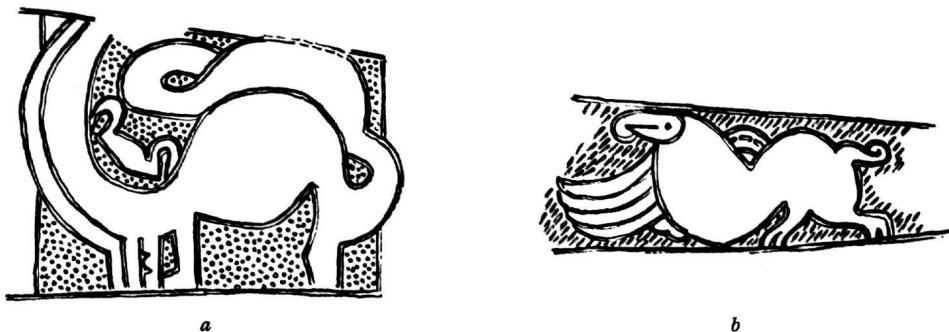


Fig. 8. – a Gros animal dégénéré (monstre) sur une garniture de Sion, provenant d'Aquitaine. – b Motif de la zone inférieure du scramasax de Lausanne Bel-Air 48. Ech. 1:1.

Outre cette concordance dans les formes, il est frappant de noter une particularité artisanale des ateliers aquitains qui garnissent le fond de leurs représentations de guilloches ou de ciselures, particularité souvent observée dans les ateliers de cette aire culturelle.

L'indice le plus important pour la localisation de l'atelier réside, à notre avis, dans le genre de fabrication des garnitures du fourreau appartenant à cette arme. Au lieu des simples rivets ronds, ce sont des rivets ornés d'un masque humain qui ne nous sont connus que par quatre garnitures appartenant toutes à cette culture⁴⁷. Nous n'avons retrouvé cette particularité nulle part ailleurs.

Pour ces raisons, nous pensons que l'atelier doit être recherché dans la zone d'influence aquitaine. Bien entendu – et la disposition du travail le démontre – cet artisan a dû connaître des modèles dont il faut chercher la provenance dans l'enluminure des régions avoisinantes du nord, sans cependant pouvoir déterminer si ces écoles étaient situées sur les îles britanniques ou sur le continent.

⁴³ BHMB 17020.

⁴⁴ Entre parenthèses, il est intéressant de constater pour l'historien que cette zone d'influence n'empiète pas sur le domaine d'établissement allaman.

⁴⁵ C. BARRIÈRE-FLAVY (1892), *Etude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*. Le seul exemplaire accessible en gros de cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel (B 1017).

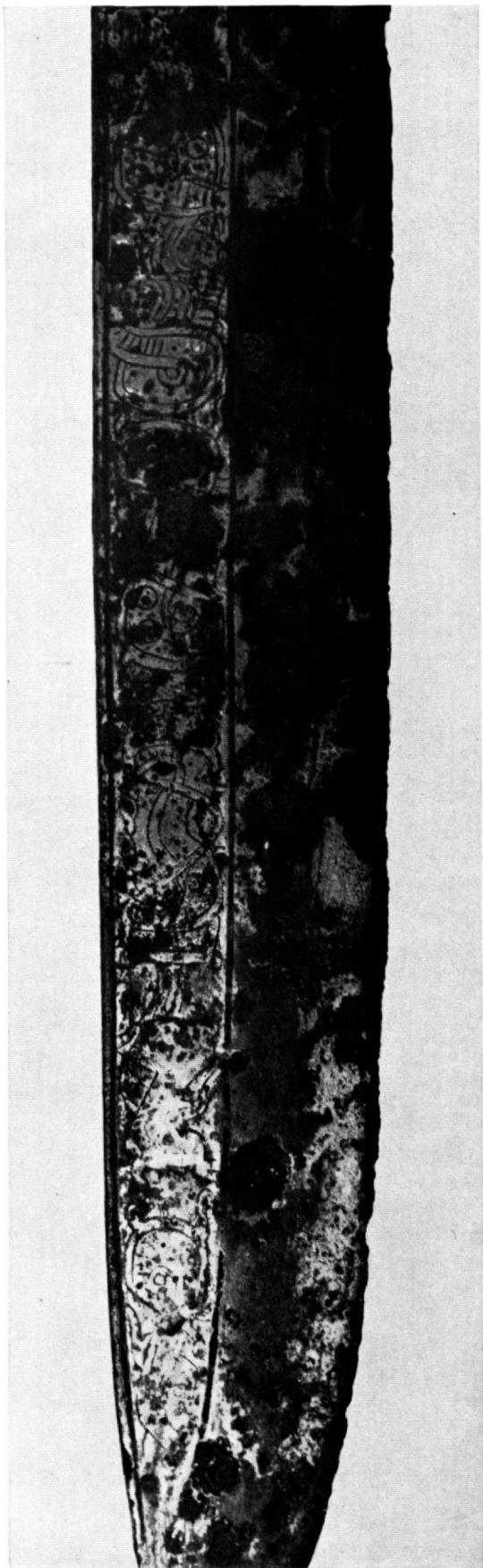
⁴⁶ M. BESSON (1910), *Antiquités du Valais*, pl. 36.2.

⁴⁷ C. BARRIÈRE-FLAVY (1892), pl. 20.1, 2, 3, 4, (Brousse, Millau, Aude, Bressols).

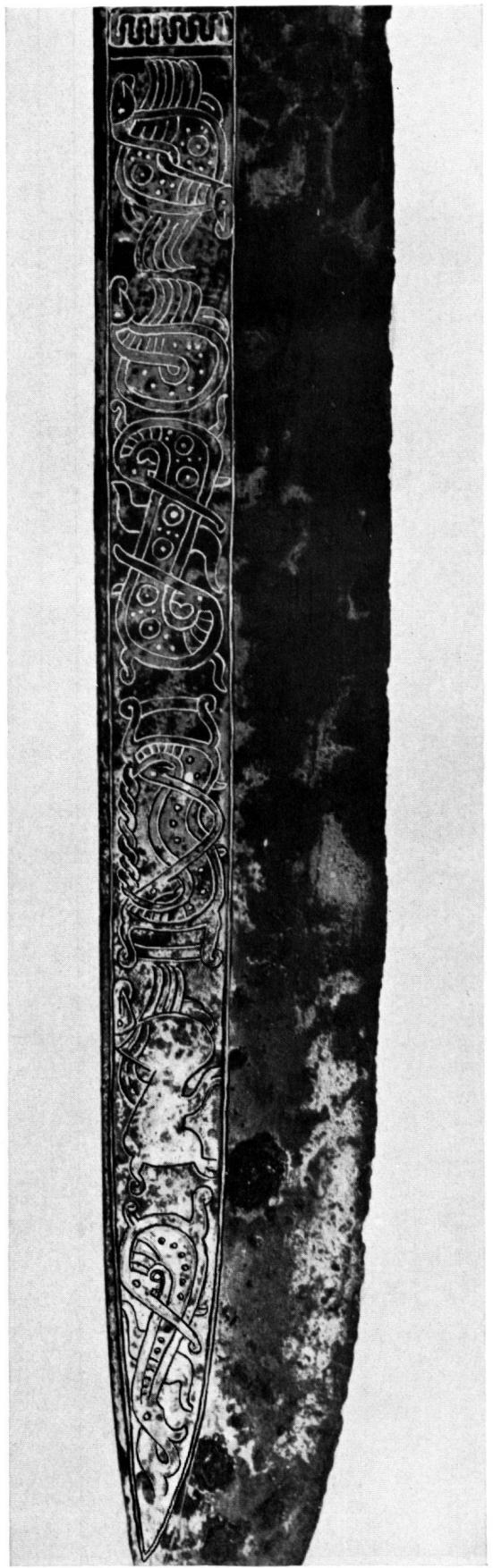
PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Planches 2-3 : photos Musée d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne.

Fig. 1-8 : dessins de l'auteur.

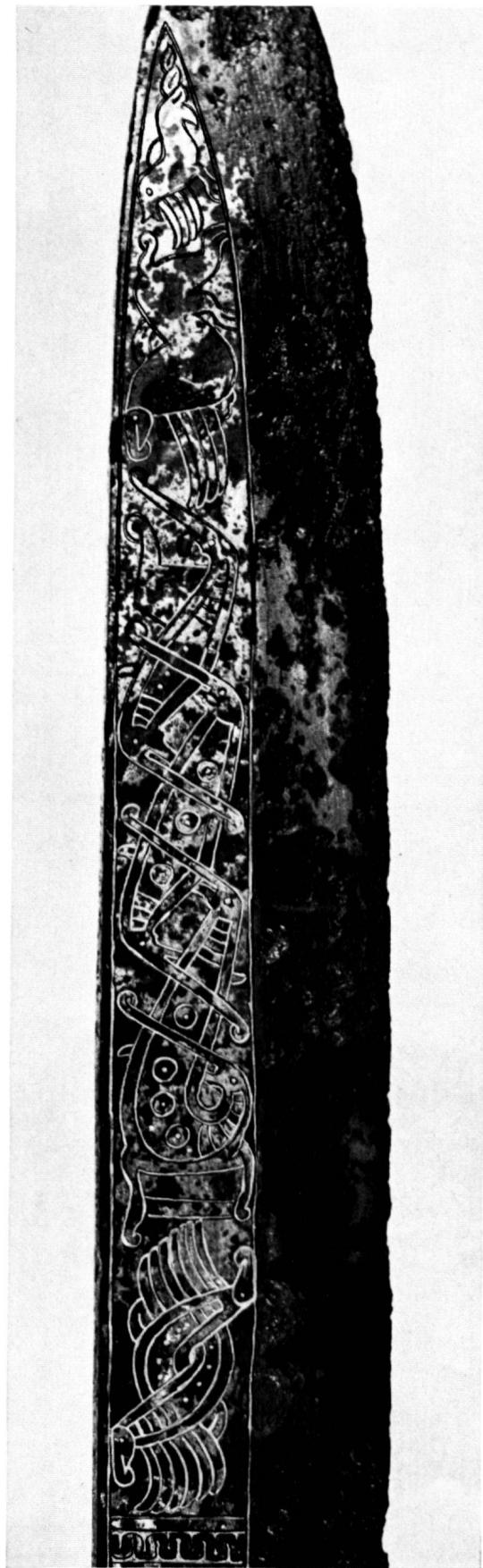
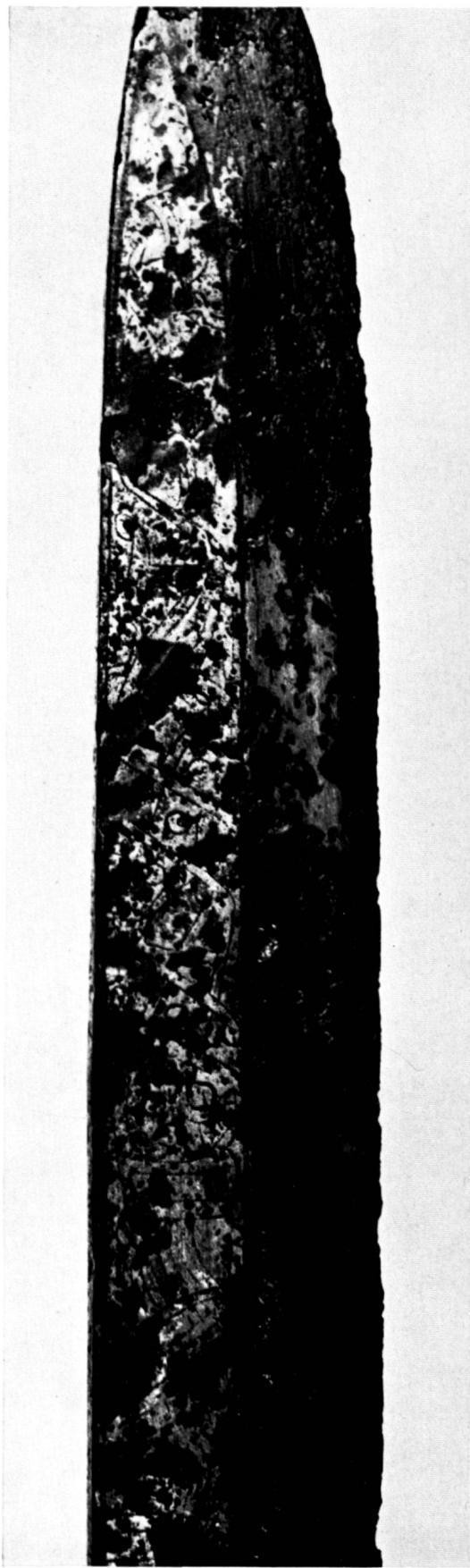


a



b

Avers, soit zone supérieure, du scramasax de Lausanne Bel-Air 48. *a* Etat actuel; *b* avec reconstitution du dessin complet. Ech. 1:1.



Revers, soit zone intérieure, du scramasax de Lausanne Bel-Air 48. *a* Etat actuel; *b* avec reconstitution du dessin complet. Ech. 1:1.